

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19427 - 75ÈME ANNÉE

## La CFDT, l'UNSA et l'UNEF participeront à la mobilisation de l'Intersyndicale

### Retraites : tous aux manifestations de demain

Après les mobilisations du 5 et du 10 décembre, la journée de grève et de manifestations organisée demain par l'Intersyndicale va sans doute marquer une nouvelle avancée dans le mouvement, avec le renfort de la CFDT, de l'UNSA et de l'UNEF. Le front s'élargit pour que le système des retraites ne régresse pas dans le sens voulu par le gouvernement mais évolue vers le droit pour tous à une retraite décente.

Ce mardi, deux défilés auront lieu à l'appel de l'Intersyndicale opposée au projet de loi du gouvernement sur les retraites. Rendez-vous est donné à 9 heures au Petit Marché à Saint-Denis, et devant la mairie de Saint-Pierre.

Cette mobilisation intervient quelques jours après la présentation du projet de loi par le Premier ministre. Manifestement, les annonces n'ont pas convaincu. Le gouvernement a même ouvertement tenté de casser le mouvement en faisant passer à 1975 la date de naissance de ceux qui seront obligés d'avoir une retraite par point, donc une retraite inférieure à celle à laquelle ils auraient droit s'ils étaient dans le système actuel. Loin d'affaiblir le mouvement, la présentation du projet n'a fait qu'accroître la mobilisation.

**Élargissement  
de la mobilisation**

En effet à La Réunion, d'autres syndicats favorables au projet ont changé d'avis et seront présents au défilé organisé par l'Intersyndicale à Saint-Denis. Ces deux syndicats sont la CFDT et l'UNSA. Par ailleurs, l'UNEF défilera également. Il n'est pas à exclure que les lycéens se mobilisent également. Rappelons qu'en France, les syndicats lycéens UNL et FIDL sont dans l'Intersyndicale, ainsi que l'UNEF.

Le gouvernement va donc faire face à un mouvement de protestation sans précédent, rassemblant la totalité des organisations syndicales de salariés.

Certains observateurs ne manquent pas d'indiquer qu'il faut remonter à 2009 et au COSPAR pour trouver une mobilisation d'une ampleur comparable. C'est un démenti infligé à la politique du gouvernement qui vise prioritairement à affaiblir les syndicats car ce sont des forces organisées au service des intérêts des travailleurs.

Cette ampleur est en phase avec l'enjeu principal : le droit à une retraite décente. Avec le système actuel, les Réunionnais qui pourront faire valoir ce droit sont minoritaires en raison du taux de chômage exceptionnellement élevé dans notre île. Ceux qui ont les moyens peuvent se tourner vers le privé pour compléter leur retraite.

#### Tous concernés

Mais avec le système que veut mettre en place le gouvernement, il est clair que la majorité des Réunionnais seront privés d'une retraite décente, et qu'une grande partie n'aura pas de retraite du tout. Le projet veut prendre en effet en considération la totalité de la carrière. Il s'agit d'effacer toute trace de redistribution visant à lisser les inégalités. Dans ces conditions, les inégalités observées durant la vie active seront encore plus importantes au moment d'arriver à l'âge de la retraite. Ceci poussera ceux qui ont un travail à retarder le plus possible leur départ en retraite, ce qui se fera au détriment de l'emploi des jeunes. Or, plus de la moitié des jeunes sortis de l'école sont au chômage à La Réunion.

Ceux qui manifesteront demain risquent de perdre une journée de travail, mais ils préfèrent cela à une retraite perdue pour la majorité de la population. Aussi pour demain le mot d'ordre est clair : tous aux manifestations de l'Intersyndicale à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

**M.M.**

## Etude sur la consommation des Réunionnais

# Pour vaincre les inégalités : un projet réunionnais de développement

Voici un extrait d'une étude de l'INSEE publiée jeudi dernier. Elle traite des écarts importants de consommation en fonction de la classe sociale :

«En 2017, les ménages réunionnais consomment en moyenne 1 930 euros par mois. Malgré des ménages plus grands à La Réunion et des prix plus élevés, la dépense de consommation reste inférieure à celle des ménages vivant en province (2 220 euros). Les revenus sont en effet plus faibles à La Réunion.

Les dépenses de consommation varient fortement selon le niveau de vie : les 20 % des ménages les plus aisés (Q5) consomment en moyenne 3 680 euros par mois contre 1 010 euros pour les 20 % les plus modestes (Q1), soit 3,6 fois plus. L'écart s'accroît légèrement depuis 2011 : les dépenses des plus aisés augmentent et sont même supérieures à celles de leurs homologues métropolitains.

Cet écart lié aux revenus est encore plus accentué qu'en province ou qu'aux Antilles, où les plus aisés consomment respectivement 2,3 et 2,9 fois plus que les plus modestes. En effet, à La Réunion, les revenus des plus modestes sont plus faibles encore que ceux de leurs homologues de métropole, alors que les plus aisés ont des revenus quasi équivalents.

L'écart de dépenses entre les ménages les plus modestes et les plus

aisés est particulièrement élevé pour les transports, l'hôtellerie-restauration et l'équipement du logement : les plus aisés dépensent entre six et sept fois plus. Par exemple, les ménages les plus aisés consacrent une dépense 8 fois supérieure aux achats de véhicules que les plus modestes, et 17 fois supérieure pour le transport aérien. En revanche, l'écart est moindre (deux fois plus pour les plus aisés) pour des dépenses qui peuvent être qualifiées d'incalculables et peu compressibles : les produits alimentaires, le logement ou les communications.

De ce fait, les ménages les plus modestes consacrent une part beaucoup plus importante de leur budget pour les dépenses visant à s'alimenter et se loger (40 % des dépenses en moyenne), que les ménages ayant les plus hauts niveaux de vie (24 %).

Paradoxalement, les dépenses alimentaires par UC sont inférieures de 17 % à celles des ménages de province, alors même que les prix des produits alimentaires sont plus élevés à La Réunion.

### Commentaire

Le résultat de cette étude apporte un éclairage supplémentaire sur le fameux «modèle réunionnais» tant

vanté par ceux qui refusent tout changement dans la société. Il souligne des inégalités qui augmentent, car les écarts de consommation entre les classes sociales suivent cette tendance.

Ce «modèle réunionnais» est donc bien celui d'une société structurellement inégalitaire. C'est en effet un modèle qui produit plus de 20 milliards d'euros de valeur ajoutée, en ayant besoin de seulement la moitié de la population active en emploi permanent. Les autres, les abandonnés du système, doivent se contenter des miettes et ils sont soumis à un modèle de consommation adapté aux plus hauts revenus pour qui la vie chère n'est pas un problème.

Les inégalités de consommation entre les classes sociales montrent une fois de plus la nécessité de tout remettre à plat pour sortir de cette crise économique, sociale et politique qui détruit la cohésion. L'heure est grave, et le moment est venu de se rassembler pour aller vers une autre politique. Elle pourrait s'appuyer sur un plan de développement mis au point par les Réunionnais et appliqué par et pour les Réunionnais. Un plan auquel le PCR invite toutes les forces vives de s'emparer, pour garantir le plus large accord et donc la meilleure efficacité.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Edito

### La liberté de la presse peut-elle exister à La Réunion avec cette Région ?

Dans un article publié le 8 juillet 2010, Zinfos974 écrivait ceci : « Ces dernières années, la Région versait tous les ans environ 300.000 euros par an à Témoignages, que ce soit sous forme de publicités, d'abonnements ou d'annonces légales. Depuis 1998, date de l'arrivée de Paul Vergès au pouvoir à la Pyramide inversée, c'est un petit peu moins de 3 millions d'euros qui ont été versés au journal du PCR ».

Ce que notre confrère oublie de préciser, c'est que « le Journal de l'île » et « Le Quotidien » recevaient au moins la même somme de la Région chaque année. En effet, en raison de leur tirage plus important que « Témoignages » à l'époque, et aussi parce que nos confrères publiaient leur journal en couleur alors que « Témoignages » était en noir et blanc, il est certain que les tarifs des publicités payés par la Région étaient plus élevés.

Donc, sur la base de ce qu'écrivait Zinfos974 le 8 juillet 2010, le « JIR » et « Le Quotidien » auraient donc reçu chacun plus de 3 millions d'euros de publicités, d'annonces légales et d'abonnements. Il est à noter que cet argent public n'était pas un don, c'était la contrepartie d'une prestation payante fournie par ces journaux. La Région Réunion se comportait alors comme une collectivité responsable, étant fournisseur d'annonces pour des journaux qui ne manquaient pas d'être critiqués à son égard.

Mais avec l'arrivée de Didier Robert à la présidence de la Région Réunion, les attaques contre la liberté de la presse ont commencé, comme aux heures les plus dures de la fraude électorale et de la répression. En effet, non seulement « Témoignages » n'était plus invité aux conférences de presse, sans doute parce que les questions de nos journalistes devaient déranger, mais en plus « Témoignages » a été privé de toute publicité et annonce légale de la Région Réunion, régime qui ne s'appliquait pas à nos confrères.

Puis la Région Réunion a attribué des subventions directes à des médias de son choix, au titre des aides aux entreprises. C'est ainsi que l'an passé, le « JIR » a bénéficié de plus de 2 millions d'euros d'aide directe. Lors de la dernière Commission permanente, la Région Réunion a récidivé. Zinfos974 a obtenu une aide

directe de 160.000 euros et un prêt à taux zéro du même montant pour son fonds de roulement... Le « JIR » a reçu encore plus d'un million d'euros d'aide. La nouveauté est que « le Quotidien » a reçu pour sa part plus d'un million d'euros de subvention.

Il est donc maintenant facile de comprendre pourquoi depuis quelques semaines, des articles sur la Région écrits par des journalistes dans la place depuis plus de 20 ans ont été censurés par la direction du « Quotidien ». Un publi-reportage de la Région a même eu sa place en « une ». Si du côté du « JIR », la ligne éditoriale clairement pro-Région n'a jamais fait de doute, au « Quotidien » cette censure était du jamais-vu. Elle a même débouché sur un débrayage d'une journée du personnel.

Il apparaît donc clairement que pour obtenir une subvention de plus d'un million d'euros de la Région, « le Quotidien » a dû se plier à une ligne éditoriale qui n'était pas la sienne mais celle de la Région. La Région Réunion n'est plus une collectivité qui se comporte de manière responsable mais un instrument au service d'intérêts particuliers qui cherche à tirer parti de la crise de la presse, et des besoins urgents des journaux en recettes.

Autrement dit, la Région Réunion utilise l'argent public pour mettre la presse à ses ordres. Ce procédé renvoie La Réunion aux pires heures de la répression contre ceux qui luttent contre la fraude électorale. Ceci montre que la liberté de la presse est gravement menacée par la Région Réunion. Cette régression rappelle qu'à La Réunion, la lutte pour la liberté de la presse reste un combat quotidien compte-tenu de la persistance dans notre île d'un vieux fond colonial, illustré par ce courant réactionnaire pris en flagrant délit de combat d'arrière-garde. Ces femmes et ces hommes sortis tout droit d'un passé que l'on croyait révolu refusent d'admettre que les Réunionnais puissent avoir le droit au respect de leur liberté d'opinion.

*M.M.*

# Oté

## L'avé inn foi, la roprésyon globalizé

Somenn pasé moin la vi dann Témoignaz désèrtin kamarad kominis la fé in pti sérémoni d'souvnir dsi in ga té i apèl Edouard Savigny lété tyé par bann nèrv is Sintandré é moin pèsonèl mi aprésyé bann kamarad kominis i fé in sérémoni d'souvnir pou bann kamarad la gingn lo kou, la gingn la mor avèk bann nèrv is la komine, é sirtou mi aprésyé bien lo kapasité bann kamarad pou rézisté... Mi sava pa rapèl azot listoir Edouard Savigny pars nout zoinal somenn pasé la anparlé épi not kamarad Eugène Rousse, zordi désédé, li osi la fé listoir bann viktime la réprésyon.

Mi koné pa ozis kisa la dévlop in éstratézi konmsa dann tan ma zènèss mé sak moin lé sir sé ké lo bann mèr épi zot nèrv i téi gingn ransègnman épi zinstriksyon avèk bann sèrv is éspésyalizé la proféktir. Kan mi rapèl sak la spass i pé partou dann in pé tout komine, mi pans pa sa l'ariv tousèl éspontanéman, mé ké bann mouvmanl lété roganizé : l'avé nèrv is, l'avé CRS, l'avé la polis é tousala téi fé inn mèm sa é zot téi gingn lé zord avèk lé mèm moun. Po moin sa téi apèl la roganizasyon la réprésyon avèk lo mèm loprèsèr, avèk lo mèm viktime in tan lé pa si loin par raport a nou.

La réprésyon mé zami , èl lété globalizé : El lété ékonomik. El lété rolizyèz : bann kominis souvan défoi bann gran krétien lété privé d'sakroman. El lété administratif : téi rèye out nom dsi la list zéléksyon. El lété psikolojik : téi mète aou sansa out madam épi out zanfan dann

l'infèryorité. El l'avé ankor in bon pé fasète sak i fé èl lété global é tout bann moiyn la réprésyon té asosyé pou fé mète aou in zonou a atèr... Mi rapèl in n'afèr, listoir in vyèy pèsone té i vien nout kaz, shak zour kan zéléksyon i ariv - in vyè famiy si zot i vé. Momon téi fé done ali dozèf bouyi avèk in pti kou d'sèk é pou finir mon papa téi done ali in biltin Vergès. Aprésa li téi sava son kaz ziska biro lo landmin.

Kéktan avan, èl l'avé tonm malad épi in bann voizin l'avé ronons ète kominis son plas. Donk mon papa téi oz pa done ali son biltin mé sé la pèsonne la di : do zèf té bien bon, lo kou d'sèk galman, mé téi mank in n'afèr. Téi mank lo biltin. Mon papa la di ali : moin la pa done aou biltin pars la di ou lé fine rononsé. La vièye la di : sak la rononsé, la ronons pou li, pa pou moin. Moin pèsonèl moin la pa ronons lo kominis. Donk done amoin mon biltin siouplé.

Gramoun la donna li lo biltin é sé biltin-la li la koulé landmin. La roprésyon lété global sa lé bien vré, mé la rézistans èl osi lété global galman é sa sé in n'afèr a pa obliyé.

*Justin*